

LE PROBLÈME ÉCONOMIQUE

L'ASPECT MORAL

Ce titre étonnera quelques lecteurs. Notre façon d'agir paraîtra étrange aux gens dits pratiques dont tous les soucis se bornent à l'argent, aux économistes qui n'aperçoivent dans le progrès que le produit de la matérialité des faits et de la fatalité des lois naturelles. Les uns et les autres jugeront inopportune l'union du mouvement économique aux préoccupations d'ordre moral. Les enquêteurs de l'*Action française*, diront-ils, s'égarent dès les premiers pas de leur course; seuls des hommes étroitement positifs peuvent traiter ces questions. Il se peut cependant que ces contradicteurs soient moins nombreux aujourd'hui qu'autrefois. Au tumulte des récents événements, plusieurs, trouvant dangereux leur égoïsme, sortirent du cercle étroit de leurs conceptions. Ceux-ci ne croient plus que les biens liés à l'ordre matériel suffisent à maintenir la société en équilibre. Tandis qu'ils entassent leurs écus, ils souffrent que les rêveurs s'arrêtent aux réflexions désintéressées et mettent, fût-ce au moyen de la morale, plus de stabilité, d'harmonie et de confiance entre les hommes. Ces idées pénétrèrent en des cerveaux qui leur restaient fermés. A la récente *Semaine sociale* de Montréal, M. Édouard Montpetit, avec une autorité que lui valent sa finesse d'observation et sa science si bien informée, notait à ce sujet le point d'arrivée de maints penseurs. Analysant le rapport des quatre évêques américains composant le Comité d'adminis-

tration du *National Catholic war Council*, il déclara : « Ils appliquèrent la morale au domaine économique. A ce sujet, il est intéressant de montrer qu'ils sont d'accord, en cela, avec beaucoup d'écrivains, de sociologues et d'économistes contemporains. On admet de plus en plus la nécessité de l'élément moral, même dans les questions qui peuvent paraître, au premier abord, de pure économie; et l'on est allé jusqu'à affirmer que l'économie politique ne peut pas prétendre être une science réaliste, une science exacte, sans cette reconnaissance des principes supérieurs qui doivent guider l'humanité ».

A l'*Action française* nous avons toujours pensé ainsi. Ce ne sont ni les nouveaux périls ni le mouvement accentué des forces ouvrières qui nous découvrirent la part très large qui revient à la morale chrétienne dans chacune des manifestations de l'activité humaine. Ne posant aucune cloison entre la vie privée et la vie publique, ramenant à l'unité les divers éléments constitutifs du progrès, l'*Action française* trouve jeu dangereux l'élaboration des thèses d'économie politique sans lien aux données supérieures de l'âme, sans souci de leur application aux réalités. L'étude des causes qui aident, dans un pays, à la satisfaction des besoins matériels, n'exige pas l'oubli des relations qui se fondent à ce sujet entre les hommes et qui peuvent empirer ou améliorer leur condition. Les biens terrestres n'ont tout leur prix que par rapport à l'être humain. Réunir dans cette enquête deux disciplines, l'étude du côté matériel des choses et celle de la vie morale, c'est envisager dans toute son ampleur le problème économique. On ne saurait le poser dans sa vraie lumière sans notamment rappeler la notion chrétienne de la richesse et les moyens d'en inspirer les efforts déployés par les Canadiens français dans l'ordre matériel, sans prévoir les atteintes qui peuvent résulter à

leur vie spirituelle de cet emploi nouveau de leur activité, sans signaler les écueils prochains et les nécessaires précautions.

* * *

L'Église catholique ne condamne pas la recherche des biens extérieurs, nécessaires à la conservation de l'individu et de l'espèce, utiles à la prospérité matérielle des familles et de la société. Comment pourrait-elle s'y opposer puisque l'activité économique a pour moteur les besoins de l'homme? La foi chrétienne fait plus que d'approuver la recherche des aliments indispensables à la vie humaine. Elle ne réproouve pas le désir d'atteindre à la richesse, au sens que lui donne l'homme qui possède une abondance de biens matériels surpassant notablement le nécessaire. La fortune lui paraît correspondre à la nature des choses et au plan providentiel. Doctrine de vérité absolue, le catholicisme veut, sur ce point, non ignorer les nécessités naturelles, les exigences de notre existence terrestre, mais les spiritualiser. L'homme est forcé par sa nature de recourir à l'utilité économique, à tout ce qui peut servir à son bien-être matériel. L'homme naît sans ressources pour satisfaire ses multiples besoins. Il lui faut recourir aux biens extérieurs. Cette première nécessité, à laquelle il se soumet, développe ses désirs et ses aspirations. Son activité se tourne vers les choses utiles que lui offre la nature, et, par ses efforts d'appropriation de ces biens, de leur transformation et de leur échange, il contribue à la conservation de la vie individuelle et de l'espèce, à son développement et à son progrès. Les intérêts matériels entrent pour une large part dans la constitution de la société civile. L'ordre économique est une partie importante de l'ordre social. La civilisation, cette montée de l'âme vers des formes supérieures de

vie, exige l'élément matériel comme appui aux activités d'ordre intellectuel, moral et religieux. Puisqu'il est impossible de vivre sans s'occuper du côté matériel, il serait contre nature de vouloir limiter l'énergie de l'homme à la pure vie de l'esprit.

Cette morale dictée par la loi naturelle ne fut contredite ni par le judaïsme, ni par la foi chrétienne. Aux premiers jours de l'humanité, Dieu lui-même donne à l'homme la mission de remplir la terre, de la conquérir, de la soumettre à sa domination. Il fait de la richesse une sanction, secondaire mais réelle, de sa loi. Il promet la prospérité temporelle à Israël comme récompense de sa fidélité au service divin. En des pages nombreuses, l'Écriture décrit « avec complaisance et ostentation », remarque le R. P. Castelein, les bénédictions temporelles et les richesses accordées à certains des chefs religieux du peuple juif. Le christianisme ne s'oppose pas à cette doctrine. Jésus-Christ condamna certaines catégories de riches, mais ne proscrivit point la richesse. L'Église catholique trouve l'un de ses titres de gloire dans la restauration de la notion du travail même manuel et appliqué aux choses de la nature, dans la réhabilitation de l'activité humaine engagée dans l'effort matériel. Tout le long de ses dix-neuf cents ans d'existence, l'Église catholique justifia cette affirmation de Léon XIII : « Elle a des encouragements pour tous les arts et pour toutes les industries ». Un Grégoire le Grand ou un Innocent III daigne s'occuper du salut matériel des fidèles. Le premier requérait même des évêques une capacité non seulement d'ordre spirituel, mais encore d'ordre temporel. « Vous savez, écrit-il, qu'à notre époque on doit placer au faite de l'administration celui qui sait se préoccuper, non seulement du salut des âmes, mais encore de l'utilité et de la protection temporelle de ses subordonnés ». L'Europe

dut à l'Église, et, en particulier, à ses moines, le défrichement de plusieurs de ses régions et leur mise en culture. Des écrivains comme Ernest Lavisse reconnaissent qu'un « saint Benoît doit tenir dans l'histoire une plus grande place qu'un fondateur d'empire, car toutes les règles monastiques des grands ordres procèdent de celle de saint Benoît. Règle admirable, avoue cet universitaire, qui adoucit les rigueurs de la vie ascétique et met à côté de la prière, le travail sous toutes ses formes; le travail manuel, la culture de la terre; le travail intellectuel, la culture de l'esprit, l'éducation de la jeunesse ».

Le christianisme et l'Église catholique réprouvent moins la richesse qu'un certain esprit dont est animé trop souvent l'homme qui l'obtient et en jouit. La richesse prise en soi ne mérite qu'un jugement favorable, comme les autres choses de ce monde. La foi chrétienne se borne à tracer aux riches les règles qui doivent présider à l'acquisition, la possession et la disposition des biens matériels. Elle n'y voit que des moyens utiles à l'individu et à la société pour atteindre à leurs fins. Elle ne condamne que celui qui, sortant de l'ordre, attribue aux objets de la fortune une estimation exagérée et y place, sinon de propos délibéré du moins en pratique, la fin de ses activités, le terme de ses efforts, le prix et le but de la vie. L'Église catholique combat, dans l'abus des richesses, le matérialisme, qui borne aux choses secondaires l'horizon de l'humanité. Prolongeant la destinée de l'homme hors de ce monde, exigeant que même ici-bas il accorde la primauté à tout ce qui élève l'âme et la dégage peu à peu de ses liens terrestres, l'Église catholique veut que cette âme soit la maîtresse des choses, quelles qu'elles soient, non leur esclave. Elle demande que cette vie soit une participation à l'ordre spirituel et divin qui domine nécessairement et éternellement le

monde matériel. Appliquant ces principes sur le terrain économique, elle souhaite que le citoyen y trouve, comme dans les autres domaines de son activité, un moyen, non de s'abêtir, mais de monter dans l'échelle des vraies valeurs, de fortifier le durable, hâter le vrai progrès, aider les autres à remplir leur destinée. « Les richesses ne sont recherchées, enseigna saint Thomas, qu'en tant qu'elles sont les soutiens de la nature humaine. . . L'homme ne peut pas s'affranchir de toute sollicitude dans la recherche et la possession des choses extérieures. Mais, s'il ne se livre à cette recherche qu'avec modération et dans la mesure des besoins d'une vie simple, il ne fera rien qui répugne à la perfection de la vie chrétienne ». Et saint Augustin, sous une forme plus saisissante, dit à l'homme : « L'or en lui-même est bon car Dieu n'a rien créé de mauvais. Ne sois pas mauvais et ton or est bon. L'or doit marcher derrière toi, non pas toi derrière l'or ».

Mettant au premier rang, dans l'ordre du mérite moral, l'héroïsme du renoncement, signalant les dangers de la richesse et nous avertissant avec Léon XIII que d'ordinaire « plus le bien-être physique est en progrès, plus s'accroît la décadence des biens de l'âme, » condamnant après Jésus-Christ les riches qui sacrifient leur âme et celle des autres à la richesse, la recherchent par les voies de l'injustice et, l'ayant acquise, en jouissent dans un stérile égoïsme, l'Église catholique indique pourtant à ceux que préoccupe l'acquisition des biens matériels d'honnêtes et de nobles motifs, d'énergiques et de louables stimulants. Elle dénonce la cupidité aveugle, les gains illicites, la méconnaissance des devoirs de justice et de charité, mais elle approuve l'homme qui, par des voies légitimes, s'efforce d'améliorer le sort présent et futur des siens, d'acquérir pour lui et sa famille le moyen de satisfaire des goûts plus élevés et plus affinés.

Elle encourage ceux qui emploient leurs capitaux à soutenir les initiatives et les entreprises propres à développer l'instruction du peuple, à étendre le règne des sciences et des arts. Elle veut que la richesse soit l'amie de la charité, qu'elle soutienne les œuvres d'assistance et de prévoyance publiques. Chez le bon riche, il en est, l'utilité de la fortune est réelle. Elle aide au développement de sa personnalité et, demeurant un instrument, favorise grandement ses œuvres. La fortune doit être acquise, non pour jouir, mais pour agir efficacement, au profit de nos facultés les plus hautes et de celles d'autrui. La richesse est admirable qui oriente la nature, les événements et les êtres vers leurs fins véritables. La mission de l'argent est d'aider la vertu, le travail, l'intelligence, la sagesse. Il ne doit pas être le poids qui fait descendre, mais le levier qui hausse les façons de vivre et porte l'homme vers les choses supérieures jusqu'aux biens suprêmes. C'est la pierre qui ne doit point entraver la marche de l'homme mais devenir partie de ses ouvrages. L'argent « est par essence un moyen utilisable en vue d'un idéal supérieur. Pure sottise le mépris qui en conteste l'utilité et la valeur. Fruit de sagesse et surtout perle évangélique le mépris qui dit à Mammon : je veux m'emparer de toi pour en tirer meilleur que toi ». (R. Père Lamarche).

Libre d'acquérir la richesse, mais tenu de n'y point asservir son âme, le chrétien sent l'acuité du dilemme. Pour découvrir le milieu où il se doit tenir, le catholicisme lui prêche la nécessité du renoncement. Et dans cette vertu, condition de sa discipline intérieure et de l'usage louable de la fortune, il peut trouver un élément de progrès matériel. En 1861, dans un ouvrage considérable sur *La richesse dans les sociétés chrétiennes*, Charles Périn, professeur d'économie politique à l'Université de Louvain, se

posa cette question : Faut-il de toute nécessité, pour être chrétien, mourir à soi-même et au monde ? N'est-il pas possible de concilier l'élévation d'âme et la charité du chrétien avec une affection tempérée pour les jouissances de la matière ? Étudiant de la hauteur des principes la complication des faits, il résolut le problème par « la conciliation de deux choses que beaucoup de nos contemporains regardent comme inconciliables : le progrès matériel et le renoncement chrétien ». Il établit que « pour l'ordre matériel comme pour l'ordre moral, rien de grand et de vraiment utile ne peut se faire, et ne s'est jamais fait, que par le renoncement » ; que de nos jours comme autrefois « le renoncement est, dans l'ordre social, la force cachée qui meut et retient tout, que l'intérêt propre, ressort indispensable de l'activité sociale, doit être épuré, réglé, contenu par l'esprit de renoncement, qu'il est aussi impossible de concevoir une société humaine sans intérêt, qu'il est impossible de la concevoir sans le renoncement : deux forces destinées à se faire contrepoids, et à produire par leur équilibre l'ordre parfait dans la vie humaine ». Combien de Canadiens, instruits par les réalités, témoins de tant de rivalités et de luttes meurtrières occasionnées par le désir immodéré des richesses, s'étonneraient en lisant ce livre portant jusque dans la sphère des biens matériels la thèse du renoncement. Comme ils trouveraient étrange cet économiste soucieux de faire de cette vertu, non pas seulement le fonds de toute vie chrétienne, mais aussi l'un des facteurs du bien économique, l'une des bases essentielles de l'ordre social, — vertu portée plus loin par l'élite, mais consistant pour le grand nombre dans l'effort qu'exige la subordination de la volonté à l'observation des préceptes de la loi. Auraient-ils la patience de suivre jusqu'au terme de ces trois volumes, cet auteur qui, repassant les diverses phases de l'activité

humaine occupée à produire, échanger, consommer les richesses, déduisant les lois de l'ordre matériel tel que le christianisme nous le fait comprendre, conclut que « le principe du renoncement trouvera toujours son application même au sein des sociétés qui auront le mieux développé tous les éléments de leur prospérité matérielle » ? Pourtant cet ouvrage, en dépit de ses soixante ans, n'a pas vieilli. Il paraît neuf en ces jours de reconstitution, nécessairement liée au renoncement qu'exigent le travail et l'économie. La façon qu'il enseigne est la seule qu'une société chrétienne puisse adopter dans l'ordre matériel. Après deux mille ans de christianisme, les nations civilisées ne doivent plus s'inspirer des règles du paganisme.

* * *

Notre race le doit moins que tout autre. Son origine et son avenir, son point de départ et le but où elle tend, lui commandent de poursuivre à la lumière de ces principes son effort dans l'ordre matériel. C'est pour sauvegarder son âme et ce qui en fait la valeur qu'elle doit vouloir conquérir les biens économiques. L'emploi de ses énergies à leur acquisition est pour elle non seulement une nécessité naturelle, mais encore l'un des moyens d'accomplir sa vocation de peuple américain. Après trois cents ans d'existence sur les rives laurentiennes, elle ne subsiste que par la lutte; les groupes ethniques qui l'entourent, continuent de s'opposer à la reconnaissance de son originalité. Le plus fort d'entre eux, l'anglo-saxon, dominant aux États-Unis et au Canada, est par son culte des biens extérieurs le plus matérialiste qui soit. Notre race, destinée à vivre dans ce pays si sensible à la passion des richesses, ne peut demeurer indifférente aux intérêts matériels ni les abandonner à ses rivaux. Il lui faut s'en préoccuper, exercer sur eux une influence qui

compte, sans quoi elle se condamne à l'ilotisme. Mais, d'autre part, elle ne doit point engloutir dans cet ordre d'occupations, ni la gloire de son passé, ni le souvenir de sa mission, ni les qualités qui font sa réelle valeur. Il est avantageux que le plus grand nombre possible de ses fils possèdent une certaine quantité des biens temporels qui assurent leur dignité et le libre jeu de leurs activités; mais ce serait, en fin de compte, un nouveau mode de pauvreté si, acquérant la puissance de l'argent, ils perdaient tout attrait pour la force morale et la vie spirituelle. Si la maîtrise des biens temporels est pour les Canadiens français une nécessité de survie, maintenons que le progrès matériel n'a pas plus ici qu'ailleurs sa raison d'être en lui-même. Il ne la trouvera que dans le progrès de l'ordre moral et intellectuel. Il ne sera légitime que s'il lui vient en aide et que l'accompagnant il en est l'accessoire. Comment notre activité déployée dans le sens des intérêts matériels, tournera-t-elle à la grandeur de notre peuple, non à sa déchéance? On ne peut pas choisir entre ces grands intérêts contraires, ni les sacrifier les uns aux autres. Nous devons les concilier, les harmoniser pour le bien permanent de notre race. Arrêtons-nous à cet aspect du problème et précisons certains points.

Certes, on ne se fait pas illusion. Notre société, semblable en cela à celle des autres pays, ne sera pas de sitôt unanime dans l'adhésion aux idées supérieures ni dans le choix des moyens d'action qu'elles comportent. Il est nécessaire cependant que certains principes soient souvent remis en lumière. Ce sont ces rappels à la vérité qui déterminent d'heureuses tendances et contrebalancent celles suggérées par l'erreur. Les directives, dégagées de l'amas des faits, fournissent au grand nombre, la masse flottante que se disputent le bien et le mal, la lumière qui empêche

de trébucher sur la route et de faire tourner à ruine des éléments qui, mieux compris et mieux utilisés, produisent force et progrès.

En ces jours de réclame variée et pressante en faveur de la richesse, rappelons tout d'abord que les biens matériels ne suffiront point à assurer notre suprématie. Il ne convient pas d'indiquer à notre race pour idéal la seule poursuite de la richesse, ni d'en faire l'objet unique de notre ambition. On fausserait l'un de nos plus précieux ressorts, notre tendance à placer au-dessus de tout la vie de l'esprit. Consacrer notre ardeur exclusivement aux choses matérielles, nous conduirait à l'oubli définitif des biens supérieurs, dignes toujours de notre sollicitude. Si la richesse est pour un peuple source de prospérité, il est pour lui d'autres éléments de puissance qui ne s'achètent point à prix d'or ni ne se conquièrent dans les routes où s'amoncellent les intérêts matériels. Quel actif possède une nation quand chez elle se trouvent diffuses dans le corps social l'énergie spirituelle et la grandeur morale, quand le plus grand nombre possède avec l'esprit du christianisme la lumière qui guide, à travers les choses de la vie, vers l'idéal qui les dépasse. Que de sourires de pitié n'attirait pas le nom de la France aux premiers jours de la guerre. Que feraient ses poilus à côté des bataillons anglais si pratiquement égoïstes, en face des régiments allemands si fortement organisés? Les soldats français eurent pour eux la force d'âme et leurs chefs la lumière de l'intelligence. Les uns et les autres conservèrent la sympathie de ceux qui crurent toujours en la puissance souveraine de l'âme; ils gagnèrent à leur pays l'admiration des gens trop profondément impressionnés jusque-là par le côté matériel des choses. Si de tenaces adversaires de la race canadienne-française découvrirent récemment chez elle des qualités de premier ordre, ce fut

peut-être par intérêt, mais aussi parce que la difficulté des temps laissait mieux voir, à côté de l'argent, des sources de vie qu'il ne produit point, qui se gagnent et se conservent sans lui. « While success in trade is not to be despised, as it is by some, neither is it to be exalted, as it is by others, out of its due proportion in the achievement of mankind », écrit judicieusement M. W. H. Moore dans *The Clash*. On trouverait des preuves de cette vérité chez certains fils de notre race. Le tableau de nos chefs et de nos autorités sociales prouverait que, dans la plupart des cas, leur influence suivit des commencements pénibles où l'énergie de l'âme, forte seulement de sa pauvreté, fit tous les frais, influence qui cessa ou devint malfaisante avec la venue de la fortune. En dépit de la nécessité où nous sommes d'accroître notre aisance matérielle, en dépit du rôle considérable que jouent en ce monde les biens temporels, l'or et l'argent en particulier, maintenons que d'autres éléments de force et de grandeur, non moins utiles même en ce monde, leur échappent; qu'ils gardent à ce titre et par la supériorité qu'ils confèrent une primauté. Les biens temporels qui ne produisent pas ces vertus leur sont parfois contraires. Ne nous laissons pas éblouir par le seul éclat doré des affaires. Plaçons, au-dessus d'elles et des gens qui s'y livrent, quelques données d'un ordre plus élevé qui servent à les juger. Accordons estime et admiration aux hommes d'affaires qui font du commerce et de l'industrie, des sources louables de prospérité, non des causes de démoralisation et d'asservissement du peuple, non des moyens d'arrêter toute influence provenant de la pensée. Afin que notre effort économique devienne l'appui de ces vertus essentielles, et non leur agent destructeur, situons-le en son lieu, hiérarchisons les activités qu'il entraîne, sachons bien quel esprit doit les animer.

De quoi s'agit-il en somme ? L'indépendance économique des Canadiens français est une expression trop ample pour l'idée qu'elle renferme. Cerné de toutes parts par la race anglo-saxonne qui concentre d'instinct son énergie dans les biens matériels, qui prit et garde, grâce aux circonstances, les devants sur le domaine économique, notre peuple peut-il prospérer matériellement par ses seules forces et ses seules ressources ? S'il est vrai que chaque pays est plus ou moins dépendant à ce sujet des contrées voisines et même lointaines, on peut, à plus forte raison, penser qu'un régime économique absolument distinct n'est pas possible pour notre peuple. Son indépendance économique, au sens prochainement réalisable du mot, signifie un état de libération relative. Maîtres de leur sol et de ses richesses, capables de les exploiter, les Canadiens français ne seront plus ni les esclaves ni les serviteurs des capitalistes anglais ou américains ; initiés en grande majorité au mouvement économique, le soutenant par des institutions dont ils auront l'entier contrôle, gardant chez eux les bénéfices qu'il produit, ils cesseront d'être les pourvoyeurs de la finance étrangère et ses tributaires. Les sept-huitièmes des affaires accomplies chez les Canadiens français le sont par des Anglais et à leur profit, me dit un statisticien. Renversons les rôles : donnons à l'étranger un huitième, gardons pour nous les sept autres ; nous aurons atteint en partie l'indépendance économique.

La fortune qui nous peut l'apporter, se présente, selon une expression de Charles Gide, sous deux aspects : *la richesse jouissance* et *la richesse puissance*. La première, acquise par le grand nombre, lui fournira, avec les facilités de satisfaire ses besoins, l'aisance et la dignité ; la seconde possédée par une minorité lui donnera le pouvoir de commander sur les choses et les hommes, dans l'ordre économique, social

ou politique. La richesse puissance ne peut pas être dédaignée par nous. Le serait-elle qu'elle s'insinuerait tout de même, le jeu des activités économiques permettant toujours à quelques-uns d'atteindre, par leur intelligence, leur travail ou les circonstances, à la grande fortune. Elle peut devenir socialement dangereuse si elle tombe entre les mains de potentats égoïstes, de forbans capables de trafiquer du sang et de la chair d'autrui. La richesse puissance peut être pour un pays, pour une race, une source de vie, une certitude de durée, si ceux qui la détiennent comprennent le rôle de l'argent et sont capables d'en assurer l'utilisation sociale. Que nos puissants par l'argent créent et développent des entreprises nationales. Qu'ils ne s'allient point aux forces étrangères de domination économique, ni ne lient partie avec elles pour drainer l'épargne de chez nous dans les goussets des financiers anglais ou américains. Quelle aide la richesse puissance nous rendrait si elle se chargeait de subventionner la vertu et le talent, les hommes d'idées et d'action spirituelle, les institutions d'enseignement, les œuvres d'assistance sociale.

La richesse jouissance est celle qui doit davantage nous attirer. Détenue par le grand nombre de nos compatriotes, écartant les causes de gêne et de mécontentement elle assurera la stabilité de notre race. Elle ne s'acquiert, ne se conserve que par un travail régulier et par l'économie. Elle peut être l'excitatrice des vertus domestiques, les seuls vrais appuis de nos foyers. On obtiendra la diffusion parmi nous de cette richesse jouissance, non en lançant les grandes affaires, où l'enrichissement de l'un est lié à la ruine de centaines d'autres, mais en favorisant le jeu normal des diverses activités économiques. Les enquêteurs qui vont suivre les examineront une à une. Ils diront comment il importe de les organiser afin qu'elles assurent à la masse de notre

population cette aisance moyenne. Le sujet de notre article nous oblige à noter dès maintenant que des choix s'imposent ici, qu'une hiérarchie dans nos efforts est nécessaire. Il faut, par exemple, encourager de préférence les modes de vivre qui répondent le mieux à nos aptitudes, qui favoriseront le plus le maintien des vertus foncières de notre race. A ce titre, la culture du sol s'impose à notre énergie avant toute autre source de richesse. L'emprise de la terre, sa mise en valeur, fut l'une des ténacités salutaires de nos ancêtres. Elle demeure l'un des domaines économiques où il nous est permis de devenir maîtres. Nous y serons libres. Pour la survivance de notre peuple, rien ne vaut, rien ne vaudra jamais des milliers de paroisses où la classe paysanne, vivant dans la paix de ses champs, soutenue par l'armature du catholicisme, maîtresse de ses rouages administratifs, de son régime municipal et scolaire, demeure à l'abri de l'assimilation et des mœurs déformantes des villes. L'industrie ne peut, en l'état actuel des choses, que faire de nos gens les serviteurs des Anglais ou des Américains. Ce régime a trop longtemps duré. Facilitons à des industriels de chez nous l'exploitation de nos ressources naturelles, — que l'on ne saurait sans trahison continuer d'aliéner à la finance étrangère; — que, dans cette mise en œuvre, ils soient soutenus par nos institutions de crédit; permettons aux techniciens qu'auront formés nos écoles spéciales, l'utilisation de leur science, mais n'allons pas, sous prétexte de tirer de l'industrie une richesse hâtive, persister à faire de nos gens les fendeurs de bois et les porteurs d'eau que les Anglais et les Américains se sont trop longtemps vantés de trouver parmi nous.

De même une hiérarchie s'impose dans l'ordre de nos *vertus économiques*, si l'on peut dire. La première, celle qu'il faut placer en tête, c'est l'épargne. On criera en vain

à nos gens : enrichissez-vous ! il ne servira de rien de tourner toutes nos activités du côté matériel, si le gaspillage demeure l'un de nos défauts dominants. Conservez ce que vous avez, craignez le luxe ruineux, restreignez vos dépenses, économisez, c'est le plus urgent conseil à donner en ce domaine.

Restons nous-mêmes dans les efforts qu'exigent l'acquisition et la conservation de la richesse sous ses différentes formes. Il faut y apporter un esprit et des méthodes qui soient nôtres. Le mouvement économique peut nous amener à emprunter petit à petit aux Anglais et aux Américains leurs façons de penser et d'agir, à la longue nous rendre semblables à eux. Voilant d'ombre tous les caractères qui nous en distinguent, le mouvement économique n'aurait été qu'une arme de plus aux mains des conquérants anglais et protestants. Combien des nôtres en furent déjà les victimes. La fortune leur est venue, mais avec elle l'impuissance de comprendre une pensée désintéressée, la perte de toute fierté nationale, la servilité à l'égard des pires ennemis de leur race, l'oubli complet de ses aspirations. Non contents de ce décevant résultat, des voix imprudentes répètent : « Imitez les Anglais, parlez leur langue, faites vôtres leurs lois, vous deviendrez ainsi plus riches ». Riches de quoi ? Mieux nantis de certains biens ? Peut-être, mais même ce succès n'est pas sûr, l'état d'abjection où nous placerait une telle façon d'agir facilitant plutôt notre écrasement même au point de vue économique. Riches de quelques biens extérieurs ? Peut-être, mais assurément appauvris des seules vraies causes de grandeur et de durée. Rien ne servirait de courir à la fortune si pour y atteindre il fallait s'alléger de ce qui en somme constitue notre raison d'être et notre utilité en Amérique. Engagés dans les affaires, plaçons la richesse à son rang, qui est le

secondaire, et ne voyons en elle que l'appui de la vie religieuse, morale, intellectuelle. Portons jusque dans ce domaine nos manières de penser, de juger, de sentir. Erreur que de vouloir substituer les facilités du paganisme ou les formes moins rigides du protestantisme aux exigences de la foi catholique, subordonner la langue française à l'anglaise, engloutir notre droit civil et commercial dans la *Common law*, sous le prétexte que les modes, le parler, les lois des Anglo-saxons nous feront mieux et plus vite réussir en affaires. Se faire transfuge n'est pas la condition du succès. Quelques-uns des nôtres l'apprennent à leurs dépens en ces dernières années. La preuve en devient chaque jour plus éclatante, maintenant que le sens de la race s'avive davantage chez nous. Nos façons de penser et de sentir peuvent être, dans le domaine économique, des gages de réussite. L'esprit français est capable autant que tout autre de s'intéresser aux choses positives et de vaincre les réalités. Il n'est pas cette chimère que ses ennemis croient bonne tout au plus à courir dans le vent, au royaume des nuages. Il y a dans la raison française une tendance pratique. Elle fait autre chose que de construire des idées et de jouir des sentiments; elle a un fond de bon sens qui va à l'action et s'applique au monde réel. Elle y peut réussir mieux que d'autres, parce qu'elle place plus que les autres sa confiance dans l'intelligence et dans ses armes, le savoir et le raisonnement. La volonté de régler par l'intelligence la vie et l'action, le souci d'assigner en tous les emplois d'activité un rôle aux facultés mentales, à la puissance de réflexion, de clairvoyance et de jugement, assurent à l'esprit français un succès d'une qualité de premier ordre. Nous en donnerons ici une preuve nouvelle si nous avons la fierté de triompher en affaires par des méthodes d'action suggérées par notre mentalité. Nous doublerons nos chances de succès si, à

la mode française, notre effort dans l'ordre matériel est prévu, régi et ordonné par l'intelligence et la loyauté, si nous n'agissons qu'avec la conviction que, dans le domaine de l'économie comme dans les autres, les choses ne s'arrangent pas d'elles-mêmes et que la volonté humaine peut en modifier le cours. Que notre façon de participer au mouvement économique ajoute une preuve à la « démonstration du primat de l'intelligence » et de la valeur économique des vertus morales; devenons-y maîtres parce que capables de mesurer, de calculer, de juger, de décider plus rapidement que les autres. Que nos batailles économiques reposent sur l'honnêteté de nos procédés, l'excellence de notre instruction, la clarté de nos vues, la rapidité de la décision, la tenacité dans l'exécution, en un mot sur l'activité de notre vie spirituelle. Cet emploi nouveau de nos énergies peut nous différencier davantage des autres groupes. Il maintiendra, en les développant par l'exercice, de précieuses qualités; il s'ajoutera ainsi aux autres agents conservateurs de notre esprit canadien-français. C'est à lui, en définitive, que se doivent ramener tous nos efforts. C'est à le grandir que par tous moyens nous devons tendre.

Issue de la nation française, notre race s'est donné la mission d'acclimater en Amérique du Nord le génie latin. La tâche n'est pas aisée. Des difficultés de toutes sortes s'opposent à son accomplissement. Il ne faudrait pas que la course à la fortune nous en détournât pour toujours. N'oublions pas que le génie latin, résumant la civilisation ancienne et chrétienne, créa surtout un *idéal de perfection*, fait des vertus supérieures de justice et de générosité, de loyauté et d'humanité. La France, en particulier, fidèle à cet idéal classique, sut concilier liberté et solidarité, initiative et discipline, sentiment et intelligence, art et science. Héritiers de cette sagesse, nous l'avons prati-

quée dans notre milieu et avec nos tendances propres. C'est une part du moins de ce précieux héritage que nous voulons conserver ici. Les trois derniers siècles, passant sur l'âme de notre race, modifièrent les formes de sa pensée et de sa vie. Placée dans un décor nouveau, ses idées et ses sentiments revêtent parfois, sous le coup des épreuves, des apparences où se méprennent même les plus authentiques représentants de la nation française. Regardez : il n'y a pas eu solution de continuité; un même fil invisible relie les êtres les uns aux autres. En la génération présente comme en l'âme des ancêtres se retrouve l'attachement aux deux agents auxquels notre race doit sa naissance et sa durée, le catholicisme et l'esprit français. Vous apercevez chez le grand nombre une même volonté de survivre comme peuple distinct, afin d'apporter à la civilisation américaine et à la vie canadienne, un élément original et fort. Souhaitons que le désir trop passionné de la richesse et l'emploi nouveau des énergies au profit des intérêts matériels, ne viennent pas désorienter dans leur marche les fils de cette race.

Vers 1870, Frédéric Le Play, cherchant les grandes nations modèles et discernant partout les prodromes de la décadence, écrivit que, si cela se réalisait, « l'humanité ne resterait pas sans modèles, qu'elle les retrouverait dans la Confédération britannique de l'Amérique du Nord ». Il ajouta : « Parmi les quatre États-provinces de la Confédération, le bas-Canada (l'État de Québec) est celui qui, par son passé, comme par l'organisation présente de la famille, de la religion et de la propriété, offre les meilleurs symptômes d'une haute destinée ». L'observation des autres provinces, les louanges que nous adressent d'anciens et de tenaces ennemis, porteraient sans doute un Le Play à

renouveler cette prophétie, vieille de cinquante ans. Il nous reste à l'accomplir.¹

Antonio PERRAULT.

¹ Cf. Léon XIII, certains passages de ses encycliques : *Immortale Dei*, *Rerum novarum*, *Leatitiae sanctae*, *Sapientiae christianae*, *Exeunte Jam anno*; Père A. Castelein, *Droit naturel*, pp. 120 et sq; Père C. Antoine, *Cour d'Économie sociale*; Mgr L.-A. Pâquet, *Droit public, principes généraux*, pp. 32 et sq. 42 et sq., 306 et sq., *Droit public, l'Action religieuse et la loi civile*, pp. 228 et sq., 252 et sq; Cours du R. P. Venance sur nos devoirs à l'égard de la fortune, *Semaine Sociale de Metz*, 1919; Cours de Charles Boucaud sur Saint-Grégoire le Grand et la notion chrétienne de la richesse, *Semaine Sociale de Limoges*, 1912; l'abbé A.-D. Sertillanges, *Revue des jeunes*, 25 août et 10 novembre 1920 articles sur la morale et l'économie; Albert Sauzède, « Le pays a besoin de conscience », dans la *Grande Revue*, novembre 1920; F. Le Play, *L'organisation du travail*, 7 éd. pp. 442 et sq.; Ernest Lavisse, *Histoire Générale*, vol. II, p. 245; R. P. M. Gildas, article sur les Cisterciens dans la *Vie nouvelle*, janvier 1921; Cours du R. P. Lamarche sur l'usage de la richesse, *Semaine Sociale du Canada*, 1920, pp. 62 et sq.; le *Devoir*, articles de M. Henri Bourassa et compte rendu par M. Omer Héroux d'une conférence faite à Verdun, nos des 3, 10, 11, 12 et 25 novembre 1920 et 9 décembre 1920; la *Rente*, articles de M. Olivar Asselin, années 1919, 1920 et 1921

La fête de Dollard — Il faut y songer dès maintenant. Le 24 mai prochain devra la généraliser dans toute la famille française d'Amérique. Tous nous y avons intérêt. En nous rapprochant tous, dans le culte de la même histoire, la fête de Dollard maintient active dans nos âmes, une grande force bienfaisante.